

Communiqué de Presse

Philippe Kaltenbach

Président de l'Union des élus socialistes du 92
Sénateur des Hauts-de-Seine

Redécoupage de la carte des cantons des Hauts-de-Seine

Garantir la parité et une représentation plus juste des citoyens

Philippe Kaltenbach, Président de l'Union Des Elus Socialistes et Républicains des Hauts-de-Seine (UDES92) revient sur le projet de redécoupage des cantons du département suite à l'adoption du projet relatif aux scrutins locaux pour lequel il avait aussi été chef de file de son groupe lors de son examen par le Sénat.

Philippe Kaltenbach déclare : *« L'introduction du nouveau mode d'élection des futurs conseillers départementaux en 2015, le scrutin binominal, avec un ticket femme-homme dans chaque canton, nécessite un redécoupage électoral dans tous les départements français. Si le Gouvernement a privilégié ce nouveau mode de scrutin, c'est parce qu'il est le seul à même de garantir la parité dans tous les hémicycles dès le prochain renouvellement. Le redécoupage qu'il induit est en outre l'occasion d'assurer une meilleure représentation de tous les électeurs en réduisant les écarts de population qui existent entre les cantons d'un même département, en les limitant au maximum à plus ou moins 20% de la population moyenne des cantons de chaque département. »*

Le Président de l'UDES92 ajoute : *« Dans les Hauts-de-Seine, cette réforme va permettre d'arriver au résultat suivant : 23 femmes et 23 hommes dans l'hémicycle en 2015 alors qu'aujourd'hui nous en sommes à seulement 12 femmes pour 33 hommes. On ne comptera en outre, entre chaque canton, plus aucun écart de population supérieur à 16% par rapport à la moyenne de la population des cantons du département. Actuellement, les écarts sont parfaitement disproportionnés. On compte par exemple 55 000 habitants dans le canton de Courbevoie Sud et seulement 19 000 dans celui de Gennevilliers Nord. »*

Le Sénateur des Hauts-de-Seine conclut : *« Les attaques de la Droite contre la réforme ne font que trahir la crainte de nouvelles défaites électorales après les victoires successives du PS dans notre département. Les arguments de l'UMP92 sont bien fragiles. En effet, les frontières communales sont respectées puisque seules des communes ayant une population supérieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département ont été scindées. Celles qui ont une population insuffisante ont été regroupées. Monsieur Devedjian voudrait en outre que l'on prenne en compte les périmètres des EPCI existants mais il oublie que ceux-ci disparaîtront le 1^{er} janvier 2016 avec la création de la Métropole du Grand Paris, qui, à terme, absorbera aussi de toute façon les départements de Paris et de la petite couronne. Il est par ailleurs assez stupéfiant de faire l'objet d'accusations de « charcutage électoral » de la part de l'UMP92. Quand on se remémore ce que furent les redécoupages de*

Monsieur Pasqua en 1986, on se dit que c'est quand même l'hôpital qui se moque de la charité... »

Le 3 décembre 2013

Contact presse : Pierre Mareau / Alicia Botti (06.46.35.15.91 / 06.20.63.01.75 / 01.42.34.27.84)